

ESP DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 27 153 euros
Siège social : 815 C, Chemin du Razas
ZI Les Plaines, 26780 MALATAVERNE
522179035 RCS ROMANS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 10 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 10 septembre,
A 10 heures,
Au siège social de la société NOVARC,

La société NOVARC, Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 3 900 446,75 euros, dont le siège social est 815 C, Chemin du Razas -Z.I. Les Plaines à MALATAVERNE (26780), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS sous le numéro 380765131, représentée aux présentes par son Président du Directoire, Monsieur Jean-Noël REY,

Associé Unique et Présidente de la société ESP DEVELOPPEMENT,

A pris les décisions suivantes :

- Révocation de Monsieur Nicolas BALLY en sa qualité de représentant de la société ESP DEVELOPPEMENT, Directrice Générale,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique décide de mettre fin par anticipation, à compter de ce jour, au mandat de Monsieur Nicolas BALLY, en sa qualité de Directeur Général de la Société.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Signature électronique

Il est précisé que le présent acte est signé sur support électronique, sur la plateforme en ligne DocuSign, conformément à la réglementation en vigueur. Il est établi et conservé conformément aux articles 1366 et suivants du Code civil. Le signataire prend acte (i) que la signature électronique qu'il appose sur le présent acte a la même valeur juridique que sa signature manuscrite et (ii) que les moyens techniques mis en œuvre dans le cadre de cette signature confèrent date certaine au présent acte.

La société NOVARC



DocuSigned by:



6C4CC31262F6414...